



Vous le faites lors de vos achats: au restaurant et en cas de dépenses plus conséquentes c'est quelque chose de normal: vous contrôlez la facture. C'est justement cela que CONCORDIA vous recommande de faire aussi pour les factures de médecin ou d'hôpital.

L'introduction du système tarifaire TARMED a simplifié certaines choses. Le formulaire de facturation uniforme et les tarifs valables dans toute la Suisse nous permettent de procéder à un contrôle plus efficace des factures de médecin.

Effet: une économie de plus de 165 millions de francs.

Nous voulons maintenant encore améliorer ce bon résultat. Pour cela, nous dépendons de l'aide de tous ceux qui transmettent une facture de médecin ou d'hôpital à CONCORDIA, et donc de la vôtre aussi!

Vous profitez vous aussi de coûts plus bas, et ce de façon double: en premier lieu de façon immédiate, par une participation aux coûts proportionnellement plus faible. Et en deuxième lieu à long terme, car toute économie se répercute sur les primes.

L'exemple de la page suivante présente la structure d'une facture de médecin. Les positions auxquelles vous devriez particulièrement faire attention ont été mises en évidence.



Justificatif de remboursement

Release ■ 4.0

M

Document	■ 1174296146 02.05.2007 09:58:46			Page	■ 1
Auteur facture	■ 2000123456789 Dr. med. Peter Muster, Seestrasse 120, 6000 Luzern				
	■ A123456	Tel: 041 122 22 20	Fax: 041 122 22 19	Email: Peter.Muster@hin.ch	
Four. de prestations	■ 2000123456789 Dr. med. Peter Muster, Seestrasse 120, 6000 Luzern				
	■ A123456	Tel: 041 122 22 20	Fax: 041 122 22 19	Email: Peter.Muster@hin.ch	
Patient	Nom	■ Muster			
	Prénom	■ Monika			
	Rue	■ Dorfstrasse 27			
	NPA	■ 6000			
	Localité	■ Luzern			
	Date de naissance	■ 28.03.1964			
	Sexe	■ F			
	Date cas	■			
	N° cas/décision	■			
	N° AVS	■			
	N° assuré	■			
	N°/Nom entreprise	■			
	Canton	■ LU			
	Copie de facture	■ Non			
	Type de remb.	■ TG			
	Loi	■ LAMal			
	Motif traitement	■ Maladie			
	Traitement	■ 05.02.2007		N° facture	■ 000300
	Lieu fourn. prest.	■ Cabinet médical		Date facture/rappel	■ 19.03.2007
Mandataire	N° EAN / N° RCC ■				
Diagnostic	■				
Liste EAN	■ 1/2000123456789				
Commentaire					

Date	Tarif	[2] N° Tarif	S	[3] Qté	[4] PTPM/prise	[5] TPV PM	[6] Pt PT	[7] TPV PT	[8] R P T	[9] Montant		
	[1]	Consultation, première période de 5 min (consultation de base)										
■ 05.02.2007	001	00.0010	1	1.00	9.57	1.00	0.80	8.19	1.00	0.80 1 1 0	14.21	
		Indemnité forfaitaire de dérangement en cas d'urgence B, lu-di 19-22, sa 12-19, di 7-19										
■ 05.02.2007	001	00.2520	1	1.00	120.00	1.00	0.80	0.00	1.00	0.80 1 1 0	96.00	
		[11]	(+) Majoration en % pour urgence B, lu-di 19-22, sa 12-19, di 7-19									
■ 05.02.2007	001	00.2530	00.0010	1	1.00	0.00	0.25	0.80	0.00	0.80 1 1 0	1.91	
		+ Consultation, par période de 5 min en plus (supplément de consultation)										
■ 05.02.2007	001	00.0020	00.0010	1	2.00	9.57	1.00	0.80	8.19	1.00	0.80 1 1 0	28.41
		(+) Majoration en % pour urgence B, lu-di 19-22, sa 12-19, di 7-19										
■ 05.02.2007	001	00.2530	00.0020	1	1.00	0.00	0.25	0.80	0.00	0.80 1 1 0	3.83	
		+ Consultation, dernière période de 5 min (supplément de consultation)										
■ 05.02.2007	001	00.0030	00.0010	1	1.00	4.78	1.00	0.80	4.10	1.00	0.80 1 1 0	7.10
		(+) Majoration en % pour urgence B, lu-di 19-22, sa 12-19, di 7-19										
■ 05.02.2007	001	00.2530	00.0030	1	1.00	0.00	0.25	0.80	0.00	0.80 1 1 0	0.96	
		[15]	Fluimucil Granulat Sach. 100 mg 30 Sach.									
■ 05.02.2007	400	1325046		1.00	7.85						0	7.85

■ PRO[10]	TARMED PM	[13]	129.50	(161.86)	Physio	0.00	LiMA	0.00	Autres	0.00
	TARMED PT	[14]	22.95	(28.67)	Labor	0.00	Médec.	7.85	Cantonal	0.00
■ Montant total	CHF	160.25	[12]		dont pr.obl.	160.25	Acompte	0.00	Montant dû	160.25
■ N° TVA										
Code	Taux	Montant	TVA							
■ 0	0,00	160.27	0,00							
Total		160.25	0.00							

6900000160257>961893000000000030000000006+ 010099999>

Comprendre les factures

- [1] **Date du traitement:** les rendez-vous mentionnés correspondent-ils à ceux notés dans votre agenda?
- [2] **Chiffre tarifaire:** s'agit-il d'un médicament ou d'une consultation?
- [3] **Quantité facturée par position tarifaire:** la durée facturée pour la consultation est-elle juste? Ou combien d'emballages originaux de médicaments avez-vous reçu?
- [4] Point tarifaire de la prestation médicale
- [5] Valeur du point de la prestation médicale
- [6] Point tarifaire de la prestation technique
- [7] Valeur du point de la prestation technique
- [8] Code de la prestation prise en charge P
0 = prestation obligatoire selon la LAMal, devant être prise en charge par l'assurance de base
1 = prestation non obligatoire, ne pouvant pas être prise en charge par l'assurance de base
- [9] Montant de chacune des positions tarifaires; somme des prestations médicales et techniques en CHF: quantité x point tarifaire x valeur du point
- [10] Montant total en CHF de chacun des domaines
- [11] **Supplément pour urgence:** avez-vous été traité en urgence pendant la période mentionnée?
- [12] Montant total de la facture
- [13] Prestations médicales
- [14] Prestations techniques
- [15] Médicaments et moyens auxiliaires

Explications:

LAMal = loi sur l'assurance-maladie

Prestations médicales = conseil, examen, suivi, etc.

Prestations techniques = radiographies, perfusions, etc.

Renforcer les contrôles

En contrôlant les points suivants, vous nous êtes déjà d'une grande aide.

- Les dates, resp. le nombre de consultations sont-ils justes?
.....
- Les données relatives au temps facturé sont-elles justes?
.....
- Un supplément pour une urgence (traitement immédiat sans délai d'attente) ne peut être facturé que s'il s'agissait effectivement bien d'un cas d'urgence.
.....
- Vérifiez également si les données relatives aux médicaments facturés et aux moyens auxiliaires médicaux sont justes.
.....

Réponses aux questions

Si vous hésitez, appelez-nous au 041 228 01 11. Notre équipe de spécialistes en matière de contrôle de prestations vous aidera volontiers. Ou faites une notice sur une feuille séparée et envoyez-la nous avec votre facture.

Nous vous remercions de nous aider ainsi à maîtriser les coûts de la santé.



CONCORDIA
Bundesplatz 15
6002 Lucerne
Téléphone 041 228 01 11
www.concordia.ch
info@concordia.ch